

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 31/10/2025 - 34360 - 2024 B 04607 - 490 957 081 - 3 C EXPRESS

3436

31 OCT. 2025

3C EXPRESS

50 ZONE AEROPORT CHARLES DE GAULLE, RUE DES CHARDONNERETS

93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Certifié conforme à l'original

fine

3C EXPRESS

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

ACTIFExercice clos le
30/06/2024
(12 mois)Exercice précédent
30/06/2023
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	10 720	10 720				
Autres immobilisations corporelles	17 389	16 842	548	0,30	1 088	0,54
Autres immobilisations financières	7 500		7 500	4,07	7 500	3,75
TOTAL (I)	35 609	27 562	8 047	4,36	8 588	4,29
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	163 441	18 858	144 583	78,37	136 019	67,92
Autres créances						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 582		14 582	7,90	9 611	4,80
. Autres	4 894		4 894	2,65		
Disponibilités	10 719		10 719	5,81	44 024	21,98
Charges constatées d'avance	1 662		1 662	0,90	2 016	1,01
TOTAL (II)	195 298	18 858	176 440	95,64	191 670	95,71
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	230 907	46 420	184 487	100,00	200 257	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	
Capitaux propres					
Capital social ou individuel (dont versé : 30 000)		30 000	16,26	30 000	14,98
Réserve légale		3 000	1,63	3 000	1,50
Autres réserves		8 586	4,65	4 840	2,42
Report à nouveau		-8	0,00	-8	0,00
Résultat de l'exercice		82	0,04	3 746	1,87
	TOTAL(I)	41 660	22,58	41 578	20,76
	TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges					
	TOTAL (III)				
Emprunts et dettes					
. Emprunts		51 898	28,13	79 906	39,90
Emprunts et dettes financières diverses					
. Associés		903	0,49	903	0,45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 253	12,06	16 908	8,44
Dettes fiscales et sociales					
. Personnel		8 148	4,42	4 117	2,06
. Organismes sociaux		18 831	10,21	8 951	4,47
. Etat, impôts sur les bénéfices		14	0,01	661	0,33
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		779	0,42	148	0,07
. Autres impôts, taxes et assimilés				1 237	0,62
Autres dettes		40 000	21,68	44 597	22,27
Produits constatés d'avance				1 251	0,62
	TOTAL(IV)	142 827	77,42	158 680	79,24
	TOTAL PASSIF (I à V)	184 487	100,00	200 257	100,00

3C EXPRESS

50 ZONE AEROPORT CHARLES DE GAULLE, RUE DES CHARDONNERETS

93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Certifié conforme à l'original
Prille

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 184 487,13 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 81,99 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/11/2024 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

NE

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 35 609 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 720			10 720
Immobilisations corporelles	17 389			17 389
Immobilisations financières	7 500			7 500
TOTAL	35 609			35 609

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 27 562 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 720			10 720
Immobilisations corporelles	16 302	540		16 842
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	27 022	540		27 562

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	10 720	10 720	0	de 1 à 3 ans
Matériel de bureau et informatique	17 389	16 842	548	3 ans
TOTAL	28 109	27 562	548	

3.2 - Etat des créances = 192 078 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	7 500		7 500
Actif circulant & charges d'avance	184 578	184 578	
TOTAL	192 078	184 578	7 500

3.3 - Provisions pour dépréciation = 18 858 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	20 958		2 100		18 858
Comptes financiers					
Total	20 958		2 100		18 858

ME

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 83 065 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	83 065
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	83 065

3.5 - Charges constatées d'avance = 1 662 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ME

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 30 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	30000	1,00	30 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	30000	1,00	30 000

4.2 - Etat des dettes = 142 827 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	51 898	28 220	23 678	
Dettes financières diverses	903	903		
Fournisseurs	22 253	22 253		
Dettes fiscales & sociales	27 773	27 773		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	40 000	40 000		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	142 827	119 149	23 678	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 4 252 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	380
Dettes fiscales & sociales	3 873
Autres dettes	
TOTAL	4 252

ME

3C EXPRESS
Société à Responsabilité Limitée au capital de 30 000 €
Siège Social : 50, rue des Chardonnerets
Zone de l'Aéroport Charles De Gaulle 93290 TREMBLAY EN
France 490 957 081 RCS BOBIGNY

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 novembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 15 novembre
à neuf heures

Au siège social,

La société **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT SAS** au capital de 100 000 € dont le siège est situé au 50, rue des Chardonnerets – BR 53255 Roissy CDG 93290 Tremblay en France et immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 722 041 381 et seule associée de la Société à Responsabilité Limitée **3C EXPRESS** au capital de 30 000 € divisé en 30 000 parts sociales de 1 € chacune, représentée par Madame CHOYCHOO Mira

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Madame CHOYCHOO Mira représentant de la société **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT SAS** associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2024 ; elle a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

2. A pris les décisions suivantes portant sur :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2024
- L'affectation du résultat dudit exercice ;
- La constatation des conventions visées à l'article L.223-19 du nouveau Code de Commerce intervenue au titre de l'exercice

Il précise que tous les documents prescrits par la loi, ont été tenus à la disposition de l'associé unique au siège social dans les délais prévus par ledit article.

ME

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 tels qu'elle les a établis, et se soldant par un bénéfice de 82 €. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 82 € clos de la manière suivante :

- L'intégralité du bénéfice est affectée au poste « Autres Réserves »

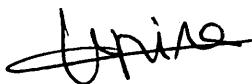
Compte tenu de ces affectations les capitaux propres de la Société seront de **41 660 €**.

TROISIEME DECISION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. P. A.' or similar, written in a cursive style.

3C EXPRESS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 30 000 €
Siège Social : 50, rue des Chardonnerets
Zone de l'Aéroport Charles De Gaulle 93290 TREMBLAY EN FRANCE
490 957 081 RCS BOBIGNY

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 novembre 2024**

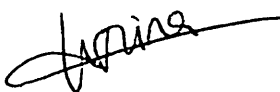
En application de l'article L 223-19 du nouveau code du commerce, la Gérance d'une Société à Responsabilité Limitée doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et un Gérant ou un associé ou d'autres sociétés dans lesquelles le Gérant exerce une fonction de direction ou d'administration.

- Rémunération de la gérance :

Madame CHOYCHOO Mira a perçu au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 une rémunération de 34 121 € brute au titre de sa gérance.

Vous voudrez bien ratifier l'ensemble de ces conventions.

LA GERANCE.



3C EXPRESS
Société à Responsabilité Limitée au capital de 30 000 €
Siège Social : 50, rue des Chardonnerets
Zone de l'Aéroport Charles De Gaulle 93290 TREMBLAY EN FRANCE
490 957 081 RCS BOBIGNY

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE PRESENTE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 NOVEMBRE 2024**

La société **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT SAS** au capital de 100 000 € dont le siège est situé au 50, rue des Chardonnerets – BR 53255 Roissy CDG 93290 Tremblay en France et immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 722 041 381 et seule associée de la Société à Responsabilité Limitée **3C EXPRESS** au capital de 30 000 € divisé en 30 000 parts sociales de 1 € chacune, représentée par Madame CHOYCHOO Mira, a établi le rapport de gestion sur la situation de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la Société au cours de l'exercice

	<u>30-juin-24</u>	<u>30-juin-23</u>
Chiffre d'Affaires	610 339 €	580 300 €
Résultat d'Exploitation	2 026 €	4 986 €
Résultat Financier	-1 930 €	-579 €
Résultat Exceptionnel	0,00 €	0,00 €
Résultat Net	82 €	3 746 €

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Nous constatons une légère hausse du chiffre d'affaires au cours de l'exercice. Cependant, cette progression s'accompagne d'une augmentation des charges externes, ce qui a impacté la rentabilité de la société. La gestion reste orientée vers une maîtrise des coûts pour consolider les performances à venir.

- Évolution prévisible et perspectives d'avenir.

Malgré un contexte économique difficile anticipé pour l'exercice 2024-2025, nous restons confiants dans notre capacité à maintenir la performance grâce à des efforts continus de maîtrise des coûts.

- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun évènement important n'est à signaler

ME

REGLEMENTS FOURNISSEURS

Les délais convenus avec nos fournisseurs sont de soixante jours à compter de la date d'émission de la facture.

RESULTATS - AFFECTATION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos de la manière suivante :

- L'intégralité du bénéfice est affectée au poste « Autres Réserves »

Compte tenu de ces affectations les capitaux propres de la Société seront de **41 660 €**.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

CHARGES NON DEDUCTIBLES VISEES A L'ART 39-4 du CGI

Aucune charge visée à l'article 39-4 du CGI n'a fait l'objet de réintégration dans le cadre du résultat fiscal de l'exercice.

LA GERANCE

